



Fiche conseils

Voyager avec son animal

Les vacances approchent à grand pas et c'est décidé, votre compagnon sera du voyage !

Ceci nécessite néanmoins quelques précautions:

Informez-vous auprès des autorités vétérinaires du pays de votre destination afin de connaître les conditions d'entrée de votre animal (vaccins, port de la muselière, vermifuge, etc.).

Qu'importe votre destination, votre animal doit être identifié avec une puce électronique ou un tatouage enregistré par votre vétérinaire à la banque de données ANIS.

En voiture: pour plus de sécurité votre animal doit voyager dans une caisse de transport ou être attaché. Veillez à vous arrêter toutes les 2 ou 3 heures pour lui dégourdir les pattes et lui donner à boire.

NE LAISSEZ JAMAIS VOTRE ANIMAL SEUL DANS VOTRE VEHICULE EN PLEIN SOLEIL!

En avion: renseignez-vous sur les modalités de transports pour les animaux de compagnie et assurez-vous que la caisse de transport soit bien homologuée par votre compagnie aérienne.

Le + Andréfleurs: Ne partez jamais sans le carnet de santé et le passeport de votre animal. Ne pas nourrir l'animal pendant le trajet!

BONNES VACANCES !

